

**RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 SEPTEMBRE 2026**

Finances : admission en non-valeur

Unanimité

Finances : fiscalité, institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation

Unanimité

Finances : fiscalité, fixation du taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation

Unanimité

Finances : attribution d'une subvention au comité des fêtes

Unanimité

Commission : création et désignation des membres de la Commission environnement

Unanimité

Ressources humaines : Ouverture de postes, actualisation du tableau

Unanimité

Intercommunalité : Amiens métropole / Musées de France : observations définitives de la chambre régionale des comptes pour les exercices 2019 et suivants / débat

Unanimité

Voirie : dénomination d'une nouvelle rue

Unanimité

Environnement : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France/ retrait de la délibération n°09022605 relative à l'étang Saint-Nicolas à Boves

Unanimité

Environnement : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France/ nouvelle convention de gestion relative à l'étang Saint-Nicolas à Boves

Unanimité

Enfance jeunesse : création d'un conseil municipal de jeunes

Unanimité

Numérique : mise en place d'un coffre-fort numérique

Unanimité

Cadre de vie : embellissement d'un poste électrique

Unanimité

Budget participatif aux initiatives citoyennes

Unanimité

Mise à disposition de salles communales, convention annuelle

Unanimité

Fait à Boves, le 11 septembre 2026

**Le Maire
Marylene BRARE**

